

# Nouvelles images d'Haïti



Bulletin mensuel du Collectif Haïti de France

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris  
Tél : 01 43 48 31 78  
Inforépondeur : 01 43 48 20 81  
Mail : collectifhaiti@hotmail.com  
Site internet : www.collectifhaiti.org

Supplément à Une Semaine en Haïti  
Mars 2003 - N° 15

Abonnement : 15 €

## EDITORIAL

*Des quatre coins du monde, des millions de personnes sont descendues dans les rues pour dire à l'unisson leur refus de la logique de guerre que voudrait nous imposer le président des Etats Unis. Le 17 mars 2003 sera certainement une date qui marquera honteusement l'Humanité. Une date, où officiellement, le président des Etats Unis, soutenu par quelques alliés, aura pris la décision de ne pas reconnaître le rôle des Nations Unies : un outil pour la bonne gouvernance du monde. Un acte digne d'un pays qui se veut être un exemple de démocratie, de liberté ou digne d'autres régimes ?*

*Se poser cette question peut paraître bien éloigné de la préoccupation que nous avons de valoriser les initiatives démocratiques en Haïti. Et pourtant... alors que l'OEA et la communauté internationale ont fait le choix de suspendre en Haïti toute aide, pour cause de pratiques non démocratiques, un des pays qui se voudrait en être l'exemple, montre aux yeux du monde que le coup de force vaut plus que les règles fixées au niveau mondial. Si l'on peut douter des pratiques démocratiques des personnes actuellement au pouvoir en Haïti, quelles leçons « de bonne gouvernance » peuvent ils recevoir de la part du président des Etats Unis qui a un rôle prédominant au sein de l'OEA ?*

*Une nouvelle fois, nous ne pouvons que constater que les règles du jeu ne sont pas les mêmes. Les pays les plus pauvres et leurs populations ne peuvent que se soumettre aux décisions des « grands de ce monde ». Les plus puissants, même pratiquement seuls, peuvent imposer leurs manières de faire. Vision trop pessimiste du monde ?*

*De notre côté, nous préférons croire en la puissance des organisations qui, au jour le jour, font tout leur possible pour promouvoir la démocratie et la recherche de solution pour un développement de leur pays. Danièle Magloire, membre d'une organisation haïtienne de défense des droits de la femme nous parle du combat quotidien des femmes en Haïti pour la dignité et la démocratie. Son témoignage a bien plus de force que n'importe quel autre qui prône la violence ou la guerre.*

Le comité de rédaction

## Les Haïtiennes dans la tourmente de la crise économique

Danièle Magloire<sup>1</sup>

*Le 7 février 1986 marquait une ère nouvelle dans l'histoire de la République Haïti ; cette partie de l'île de Quisqueya, partagée avec la République Dominicaine, dans les Caraïbes. Après presque trente ans de dictature des Duvalier père et fils (1957-1986), les populations recouvraient leurs libertés fondamentales. Depuis cette date, Haïti vit à l'heure de ce que d'aucuns-es nomment les difficiles transitions vers la démocratie. Cette époque a notamment été marquée par un Coup d'Etat militaire*

*sanglant (1991-1994), au cours duquel les femmes ont particulièrement été visées car, les putschistes avaient fait du viol, généralement collectif, une redoutable arme politique. Le retour dit à l'ordre constitutionnel ne s'est pas traduit par la mise en place de politiques visant à satisfaire les aspirations essentielles des populations, notamment en ce qui a trait à la justice et à l'équité. Les élections législatives et municipales de mai 2000, n'ont pas respecté la diversité des choix exprimés par les électrices et, tous les espaces de pouvoir ont été, et sont encore, occupés par le parti La Famille Lavalasse de M. Jean-Bertrand Aristide<sup>2</sup>. Depuis ces élections, le pays est pris dans les rets d'une interminable crise, qui se révèle être profonde et comporte de multiples facettes. Les effets de cette crise multiforme se font particulièrement ressentir*

<sup>1</sup> - Membre de l'Organisation Féministe de Défense des Droits des Femmes, Enfofanm. Cette organisation est membre du Comité de la Coordination Nationale de Plaidoyer pour les Droits des Femmes (CONAP).

<sup>2</sup> - Ancien curé, élu président en décembre 1990, renversé par un putsch militaire en septembre 1991, ramené en Haïti par les forces Etasuniennes en 1994. Réélu à la présidence en 2000 et encore en fonction.

*dans le domaine économique et affectent considérablement la vie des femmes.*

### Résurgence du Mouvement des Femmes

Le paysage sociopolitique est marqué par les actions des femmes qui, dès le 3 avril 1986, se sont manifestées de manière organisée. Ce jour là, les femmes ont réalisé d'impressionnantes manifestations à la capitale, Port-au-Prince, et dans différentes autres villes. Les femmes, venant d'horizons divers, ont déclaré qu'elles entendaient être actrices de la refondation sociale, de la reconstruction nationale et elles ont clamé leur désir de vivre dans une société où la Condition Féminine - cette constante qui définit la place de toutes les femmes dans la hiérarchie sociale - ne serait plus caractérisée par la discrimination et la violence. Bien qu'avec la dictature les organisations de femmes, tout comme les autres mouvements sociaux revendicatifs, n'avaient pu s'exprimer librement, les idéaux du féminisme s'étaient suffisamment enracinés pour permettre une résurgence. Ces idéaux avaient été portés, dès les années 30, par la Ligue Féminine d'Action Sociale (LFAS) qui s'était spécifiquement attachée à la conquête des droits civils et politiques. En mémoire de cette journée historique, le 3 avril a été proclamé, en 1996, Journée Nationale du Mouvement des Femmes Haïtiennes.

Le Mouvement actuel se caractérise par son ampleur, l'éventail des problématiques posées et une présence certaine au niveau international, notamment dans les Amériques. C'est une véritable mosaïque, formée par des organisations qui, tout en étant de différentes tendances, partagent une même aspiration : changer le sort défavorable fait aux femmes. Il se signale par sa vigueur, la continuité de sa présence et surtout sa crédibilité. Son fer de lance est constitué par les organisations qui se déclarent ouvertement féministes, à savoir Enfofam, Fanm Yo La/Les Femmes sont Là, Kay Fanm/La Maison des Femmes et SOFA (Solidarité des Femmes Haïtiennes). Ces organisations se sont, entre autre, évertuées d'une part, à lutter pour inscrire la problématique des femmes dans l'agenda politique national et, d'autre part, à indexer le phénomène grandissant de la féminisation de la pauvreté ce, en mettant en lumière les effets de la Condition Féminine dans les situations socio-économiques défavorables de la très grande majorité des femmes.

### Les femmes dans l'économie

Les populations haïtiennes se caractérisent par leur extrême pauvreté (revenu annuel estimé à 250 dollars étasuniens), par le poids des personnes vivant en milieu rural (64%), par la prépondérance des jeunes (40%) et par la supériorité numérique des femmes (52%)<sup>3</sup>.

*« En dépit de certaines apparences trompeuses [la] société haïtienne s'avère être éminemment patriarcale. On y observe en effet des caractéristiques propres à ce type de société, à savoir : l'institutionnalisation des inégalités entre les statuts masculin et féminin, l'institutionnalisation des*

<sup>3</sup> - Données pour l'année 2000 de Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI).

*idéologies qui entretiennent ces inégalités, la stratification supérieure masculine, les contraintes exercées contre les femmes et, surtout, le pouvoir qui, en tant que valeur suprême, repose sur des rapports de domination/subordination mutuellement exclusif. [...] Pour nier les inégalités prévalant entre les sexes, on se réfère souvent à la présence importante des haïtiennes dans l'espace public (pas de claustration) et à leur taux élevé d'activité économique qui n'accuse généralement pas de mouvement de retrait/retour sur le marché du travail<sup>4</sup> ». Selon les données de l'Institut Haïtien de Statistiques (2000), les femmes représentent en effet 47.7% des personnes actives à l'échelle nationale et attestent d'un taux d'activité de 50.5% ; taux basé sur la population de dix ans et plus. Les femmes sont principalement occupées dans le commerce (43.9%) ; seule branche d'activité où elles représentent la grande majorité des effectifs, mais où elles sont cantonnées dans des sphères d'activités peu lucratives. Elles se retrouvent en second lieu dans l'agriculture (37.4%). Cependant, depuis plusieurs décennies, on observe une déféminisation constante de ce secteur (50% en 1982 contre 37,4% en 1999), résultant de la stagnation économique du secteur, à laquelle se conjugue les pratiques d'exclusion à l'encontre des paysannes, ce qui les porte à migrer vers les villes pour devenir des travailleuses domestiques, des commerçantes du secteur dit informel, des ouvrières de la sous-traitance. Pour leur part, les services à la collectivité et les services sociaux mobilisent 10.7% des femmes et les autres secteurs d'activité 6%. Par ailleurs, « la condition duale du marché de l'emploi se manifeste par une ségrégation intra et inter professionnel. Les femmes se retrouvent dans les emplois des secteurs périphériques et/ou dans les emplois au bas de la hiérarchie salariale<sup>5</sup> ».*

### La féminisation de la pauvreté

Selon un dicton populaire, lorsque la situation du pays se dégrade, « les mères de famille doivent se ceindre le ventre ». C'est dire combien il est reconnu que les femmes sont particulièrement affectées par la détérioration des situations socioéconomiques et politiques. Depuis l'année 2000, la situation économique du pays est rendue plus désastreuse avec la crise politique. La monnaie nationale, la gourde, ne cesse de se dévaluer<sup>6</sup>, la production nationale est insignifiante, le taux de croissance est négatif (-0.9% en 2002) et les prix des produits de première nécessité ne cessent de flamber. Les femmes doivent donc faire montre de trésors d'ingéniosité pour arriver à survivre avec leur famille.

La crise économique rend plus criante la pauvreté des populations, paupérise les classes moyennes et exacerbe les situations de précarité et d'exclusion pour les femmes, ce qui les rend encore plus vulnérables, dans une société où le filet social est quasi-inexistant et où il leur faut impérativement

<sup>4</sup> - Danièle Magloire, *La violence faite aux femmes : une violation constante des droits de la personne*, Chemins Critiques, Volume V, #2, à paraître.

<sup>5</sup> - Bureau d'Etudes TAG, *Problématique de genre en Haïti*, doc miméo, juin 2001.

<sup>6</sup> - 25.00 gourdes pour 1 dollar étasunien à la fin 2002, contre plus de 40.00 gourdes à la mi-mars 2003.

faire face à leurs obligations familiales. Ainsi, les femmes sont, par exemple, astreintes à accepter de mauvaises conditions de travail et des revenus dérisoires ; elles sont souvent amenées à taire les agressions sexuelles subies sur leurs lieux de travail ; elles craignent de s'engager dans des syndicats ou d'y être très actives, pour ne pas perdre un emploi difficilement obtenu ; elles sont obligées de se plier aux exigences drastiques des prêteurs que consentent, sans grande formalité, les usuriers ; elles ravalent, par crainte de représailles, leurs protestations face au déni constant de leurs droits par les extorqueurs et les violeurs. De même, nombre de femmes supportent la violence d'un conjoint parce qu'elles sont dépendantes de ses apports financiers. D'autres encore, se livrent à la prostitution (de plus en plus de très jeunes filles) et, parmi celles-ci, certaines acceptent même le risque de rapports sexuels non protégés, parce que l'offre monétaire est alléchante et peut permettre de satisfaire certains besoins immédiats.

### **Les orientations proposées par les organisations de femmes**

Les organisations de femmes ont engagé leurs actions dans un pays rendu exsangue par des années de dictature et de pillage des deniers publics et qui, de surcroît évoluait dans le contexte du nouvel ordre économique international. L'habilitation des femmes en matière économique s'est donc posée avec acuité et un des principaux défis à consister à trouver les meilleures articulations entre la satisfaction des besoins pratiques/immédiats des femmes et la défense de leurs intérêts stratégiques.

Comme beaucoup d'autres sociétés d'obédience patriarcale, la société haïtienne considère que la reproduction des familles incombe aux femmes. Compte tenu du poids des familles monoparentales féminines (43% des ménages en 2000), du phénomène de la matrifocalité<sup>7</sup> et de l'irresponsabilité paternelle très répandue, les femmes doivent généralement assumer seules les charges matérielles et éducationnelles des enfants. A cela s'ajoute souvent la prise en charge d'autres membres de la famille, en particulier les personnes âgées qui ne sont plus capables de se reproduire, ou encore les enfants pour lesquels la responsabilité paternelle d'un proche est défaillante. Si la pauvreté frappe indistinctement les hommes et les femmes, il s'avère que les femmes, en raison de leur statut, sont bien davantage touchées. Et, depuis quelques années, on observe le développement du phénomène de la féminisation de la pauvreté. Parmi les facteurs expliquant ce phénomène, il y a lieu de retenir : le manque d'accès à l'éducation et à la formation, la ségrégation professionnelle, le caractère déqualifié et instables des emplois dits féminins, la discrimination salariale, le chômage des femmes, l'enfermement dans des secteurs économiquement faibles, la monoparentalité féminine.

<sup>7</sup> - Ménages formés soit autour de la mère et des ses enfants à charge (enfants biologiques et enfants dont elle est responsable) ; soit autour de la mère et d'une autre ou d'autres femmes ( parentes plus ou moins proches) pouvant également avoir leurs propres enfants. La présence des petits-enfants peut également être relevée. D'où l'importance des ménages de grande taille (sept personnes et plus dans 31.4% des cas ).

Considérant, d'une part, que la pauvreté n'est pas une fatalité mais qu'elle est largement la résultante de choix politiques qui, dans le contexte actuel, s'accommode de l'idéologie du libéralisme triomphant, et, d'autre part, que la féminisation de la pauvreté est aussi une expression du statut des femmes, les organisations féministes ont jugé qu'il était essentiel d'agir sur la Condition Féminine pour améliorer durablement les situations socio-économiques défavorables des femmes. Ce faisant, elles se sont attaquées à un ensemble de questions. Citons : l'exclusion/la marginalisation, qui ne permet pas aux femmes d'avoir accès de manière équitable à la formation et aux ressources ; la législation, en matière de Code la Famille et du Travail ; les droits en matière de santé sexuelle et de la reproduction ; l'accessibilité des services de base ; l'orientation des programmes de développement, en particulier l'intégration de la problématique de genre et la mise à l'écart des palliatifs tels que les projets de micro-crédit destinés aux femmes pauvres et qui, en aucun cas, ne peuvent permettre une accumulation. Ces orientations ont été reprises par le Mouvement des Femmes dans le cadre de la Marche Mondiale des Femmes de l'An 2000, et on été consignées dans le Cahier National des Revendications des Haïtiennes élaboré à cette occasion. Plus précisément les femmes ont exigé que les instances étatiques élaborent, d'une part, des programmes stratégiques susceptibles de combattre efficacement la pauvreté et d'être porteurs pour les femmes et, d'autre part, qu'elles s'associent au mouvement international en faveur de l'annulation de la dette des pays dits du Tiers-monde.



---

## ***L'actualité du mois***

### **Difficultés économiques**

S'ajoutant à l'inflation, l'augmentation du prix des produits pétroliers, de 130 % pour les deux premiers mois de l'année, a eu une répercussion immédiate sur les produits alimentaires, les transports... Cette dégradation de la vie quotidienne et le ralentissement des activités économiques qui ont suivi, ont trouvé un écho dans l'organisation du carnaval. Ainsi, si plusieurs centaines de milliers de personnes ont vibré au rythme de leurs groupes musicaux favoris, certaines formations ne savaient pas, jusqu'au dernier moment, s'ils pourraient confirmer leur participation, faute de financeurs. De leur côté, les étudiants en sciences humaines ont organisé un « souke naval », en réaction au carnaval officiel, pour dénoncer la situation de crise du pays. Dominé par un déficit public très inquiétant, l'Etat haïtien a néanmoins dépensé 60 millions de gourdes pour le carnaval. A noter dans le bilan du carnaval : un mort et plus de 500 blessés.

Certes l'Union Européenne vient d'accorder une aide de 5,5 millions d'euro, destinée à la production agricole. Elle précise qu'au total 27 millions d'euro seront engagés en aide directe et indirecte pour la sécurité alimentaire, plus une enveloppe annuelle de 7 millions d'euro d'aide en nature.

Certes le Programme Alimentaire Mondial s'est engagé à une assistance de 25 millions de dollars pour une période de trois ans.

Certes, certes...mais, une grande partie de l'aide reste gelée et les fonds distribués sont supervisés uniquement par des ONG ; le gouvernement haïtien (en la personne de son ministre du Plan) critique ce fait et insiste sur les problèmes de fonctionnement des ONG.

### **Les autres domaines de l'actualité haïtienne**

La santé, la justice et la sécurité sont également des biens de première nécessité pour les haïtiens et pourtant crises et malaises s'y succèdent :

La crise de l'hôpital général (grèves, agressions, menaces contre le personnel et même exécution d'un patient blessé se succèdent depuis 1999) semblent se dénouer suite à un engagement du ministre et du directeur de l'Hôpital à faire régner l'ordre. Le travail a pu reprendre.

La grève des magistrats, lancée par la nouvelle Association Nationale des Magistrats Haïtiens, à la suite de la suspension de son président, le juge Agnant, est en voie de résolution grâce à la médiation de l'Association des Journalistes Haïtiens. Rappelons que, président de la cour

d'assise, le juge Agnant avait libéré un homme arrêté en possession de 58 kg de cocaïne, au prétexte qu'il manquait de preuves. Ceci avait déplu au ministre qui avait suspendu le juge.

Enfin, le directeur du Bureau de Lutte contre le Trafic de Stupéfiants a été arrêté et emprisonné pour affaire de drogue, cependant que les responsables des services douaniers multiplient les interventions. Le gouvernement essaie ainsi de montrer sa bonne volonté en matière de lutte contre la drogue.

La police nationale haïtienne représente l'unique force de sécurité dans un pays où les militants des droits de l'homme et les journalistes notamment se sentent menacés ou agressés (Radio Haïti Inter a arrêté d'émettre, ses journalistes ne se sentant plus en sécurité). Le juriste français, Louis Joinet, expert indépendant de l'ONU le constate dans le rapport qu'il va soumettre à la prochaine session de la commission des droits de l'homme de l'ONU. Il propose à la commission de demander l'ouverture d'un bureau à Port au Prince.

---

### ***A lire, à voir, à écouter, à savoir:***

**L'Association pour les Arts du Monde (APAM)** vous invite à 3 journées sur Haïti à Colmar, les 27, 28 et 29 mars. Le jeudi 27, aura lieu une conférence sur le thème « **Haïti : un passé à connaître, un présent à construire** ». La conférence sera suivie du vernissage d'une exposition-vente d'œuvres picturales et sculptées. Cette exposition vente se prolongera jusqu'au 29 mars. Au Koifhus, Place de l'ancienne douane à Colmar. Renseignements au 03 89 79 99 15.

La 5<sup>ème</sup> édition de l'**annuaire de la communauté Haïtienne en Europe** est sortie. Vous y trouverez des adresses utiles, les coordonnées des associations, des artistes, des entreprises et des personnalités de la communauté haïtienne en France ; mais aussi des références sur les communautés des Etats-Unis, de Suisse et de Belgique.

Vendu au prix de 3 euro, vous pouvez vous le procurer à l'adresse suivante : Association Haïti en Avant – BP 95 – 75862 Paris cedex 18 (ou au magasin Hepitex – 24, rue Marcadet – 75018 Paris). Tel : 01 44 92 03 98 – bpeggy@aol.com

### **2<sup>ème</sup> JOURNEES DES ASSOCIATIONS FRANCO-HAÏTIENNES : « HAITI : UNE AUTRE IMAGE »**

**On peut le dire ! La 2<sup>ème</sup> journée des associations franco-haïtiennes, le 22 février à la Bourse du Travail de St Denis, a été l'événement du début de cette année 2003 pour la communauté haïtienne de France. Plusieurs associations, coordonnées par la Plate forme des associations franco-haïtiennes, soutenues par de nombreux sponsors haïtiens ont mis leur savoir-faire et leurs forces vives dans l'organisation de cette journée pour qu'elle reste un des souvenirs les plus marquants de 2003. Il faut ici, les remercier pour l'énorme travail de préparation et de coordination. Sans aucun doute c'était une réussite même si nous avons pu relever, les uns ou les autres, ici ou là, des imperfections.**

**Le but était de réunir tous les Haïtiens et les amis d'Haïti, vu l'affluence, il a été atteint.**

**Dans une ambiance chaleureuse et conviviale les associations ont eu l'occasion de présenter leurs activités, leurs projets et leurs produits. La foule nombreuse passait et repassait en flot continu devant les exposants pour accéder à la salle de spectacles qui, dès l'annonce de l'arrivée des différents artistes, n'a pas désempli. Dans le même temps le programme de conférences, de grande qualité, a attiré un public également nombreux et attentif. Les responsables et les membres actifs des associations ont pu rencontrer leurs adhérents, nouer de nouveaux contacts et ainsi renforcer la communauté par des échanges fructueux.**

**Le coin « garderie » a libéré les parents tandis que la tombola a fait de nombreux heureux tout au long de la journée.**

**Des équipes de RFI et RFO, ont fait des interviews et enregistré quelques images de plusieurs stands décorés avec beaucoup de goût et d'ingéniosité.**

**L'ambassadeur d'Haïti en France, Monsieur. Saurel, a visité l'ensemble de la manifestation et salué chacun des participants. Il a pu également à cette occasion, mesurer l'énergie de ses compatriotes à contribuer avec fierté à reconstruire, à consolider et à présenter « Une autre image d'Haïti »**

### ***Haïti 2004***

**Le mercredi 2 avril à 19h30**, les associations qui veulent réfléchir collectivement aux revendications à identifier à l'occasion de la commémoration des 200 ans de l'indépendance d'Haïti, en 2004, se retrouveront au CICP – 21, ter rue Voltaire – 75011 Paris. L'objectif est de définir des actions concrètes à mettre en place.

Pour des raisons de logistique, merci de signaler votre participation au 01 43 48 31 78.